



# Mairie de SAINT-ANDRE-LE-COQ

Département du  
Puy-de-Dôme  
Arrondissement de Riom  
Canton de Maringues

Membre de la Communauté de Communes "Plaine Limagne"

Code postal: 63310  
Tél: 04.70.58.90.26.  
E-Mail : [mairie.saintandre63@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintandre63@wanadoo.fr)



## INFOS – 2020/ 05 BIS

### A VOS MASQUES, PRÊT, PARTEZ !!!

- ✚ Chaque habitante, chaque habitant de plus de 11 ans aura 1 masque. Celui qui vous est distribué en tissu de couleur blanche sera lavable 30 fois (dotation du Conseil Départemental).
- ✚ Si vous souhaitez des masques supplémentaires (500 attendus de la Région AURA et 300 de la Communauté de Communes Plaine Limagne), vous pourrez en faire la demande soit par mail ([mairie.saintandre63@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintandre63@wanadoo.fr)) soit par téléphone (04.70.58.90.26). Les élus municipaux vous le feront passer dans votre boîte aux lettres.

J'ai éventuellement des masques chirurgicaux à votre disposition, n'hésitez pas à en demander.

A l'inverse, si vous avez déjà des masques, vous pouvez remettre à la Mairie ceux que l'on vous a distribué.

**Le port du masque vous protégera et protégera également les personnes que vous êtes amenés à côtoyer.**

**C'est un geste citoyen qui permettra de prolonger le déconfinement...**

Avec mes sentiments les plus cordiaux et dévoués

**Dominique BUSSON**

Mairie : 1, Place de la Mairie 63310 Saint-André-le-Coq Tél. 04.70.58.90.26 - Courriel : [mairie.saintandre63@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintandre63@wanadoo.fr) - Secrétariat ouvert au public les mardis, jeudis et samedis de 9h30 à 12h et les lundis et vendredis de 14h à 17h. - Permanence du Maire les samedis de 9h30 à 12h ou sur rendez-vous (tél. fax 04.70.58.94.27 ou portable 06.83.81.08.59)

IPNS



# Mairie de SAINT-ANDRE-LE-COQ

Département du  
Puy-de-Dôme  
Arrondissement de Riom  
Canton de Maringues

Membre de la Communauté de Communes "Plaine Limagne"

Code postal: 63310  
Tél: 04.70.58.90.26.  
E-Mail : [mairie.saintandre63@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintandre63@wanadoo.fr)



## INFOS – 2020/ 05 BIS

### A VOS MASQUES, PRÊT, PARTEZ !!!

- ✚ Chaque habitante, chaque habitant de plus de 11 ans aura 1 masque. Celui qui vous est distribué en tissu de couleur blanche sera lavable 30 fois (dotation du Conseil Départemental).
- ✚ Si vous souhaitez des masques supplémentaires (500 attendus de la Région AURA et 300 de la Communauté de Communes Plaine Limagne), vous pourrez en faire la demande soit par mail ([mairie.saintandre63@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintandre63@wanadoo.fr)) soit par téléphone (04.70.58.90.26). Les élus municipaux vous le feront passer dans votre boîte aux lettres.

J'ai éventuellement des masques chirurgicaux à votre disposition, n'hésitez pas à en demander.

A l'inverse, si vous avez déjà des masques, vous pouvez remettre à la Mairie ceux que l'on vous a distribué.

**Le port du masque vous protégera et protégera également les personnes que vous êtes amenés à côtoyer.**

**C'est un geste citoyen qui permettra de prolonger le déconfinement...**

Avec mes sentiments les plus cordiaux et dévoués

**Dominique BUSSON**

Mairie : 1, Place de la Mairie 63310 Saint-André-le-Coq Tél. 04.70.58.90.26 - Courriel : [mairie.saintandre63@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintandre63@wanadoo.fr) - Secrétariat ouvert au public les mardis, jeudis et samedis de 9h30 à 12h et les lundis et vendredis de 14h à 17h. - Permanence du Maire les samedis de 9h30 à 12h ou sur rendez-vous (tél. fax 04.70.58.94.27 ou portable 06.83.81.08.59)

IPNS